

**Rapports soumis à délibération
Conseil Communautaire du lundi 29 septembre 2025 à 17 heures 30
Salle du Marché Couvert à Avallon**

O.J N° 1 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU LUNDI 28 JUILLET 2025

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 2 : INFORMATIONS DIVERSES DU PRÉSIDENT

- Sous réserve de modifications pour nécessités de projets/services, le Président informe que :
 - Les prochaines réunions du Bureau communautaire auront lieu les mercredi 15 octobre 2025 à 8 heures 30 et lundi 20 octobre 2025 à 17 heures 30 au siège de la CCAVM à Avallon,
 - Le Président informe que la prochaine réunion du Conseil communautaire aura lieu le lundi 27 octobre 2025 à 17 heures 30 au marché couvert à Avallon.
- Dans le cadre du marché mutualisé « acquisition de défibrillateurs automatisés avec ou sans contrat de maintenance et/ou contrat d'entretien pour le matériel existant », le Président informe que l'entreprise PRO-DEFIB CARE sise 76T rue du réveil matin 78800 HOUILLES, attributaire du marché mutualisé « acquisition et maintenance de défibrillateurs », notifié le 23 août 2023 pour une durée de 3 ans fermes soit jusqu'au 23 août 2026, propose d'établir un contrat de maintenance, pour chaque commune signataire dudit marché aux mêmes conditions tarifaires à compter du 24 août 2026 tout en précisant qu'une maintenance sera effectuée au cours de l'été 2026 avant la fin du marché.

O.J N° 3 : INFORMATIONS SUR LES DÉLÉGATIONS DU PRÉSIDENT

Il est rendu acte des décisions prises par le Président en application de ses délégations de pouvoir.

O.J N° 4 : INFORMATIONS SUR LES DÉLÉGATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est rendu acte des décisions prises par le Bureau communautaire en application de ses délégations de pouvoir.

O.J N° 5 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

2025-92 Projet de convention de coopération entre la Chambre de commerce et d'industrie de l'Yonne et la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel BEAUGER

Délibération : adoptée à la majorité des voix (58 voix pour et 1 voix contre)

2025-93 Zone d'activités « chemin du halage à Avallon » : désaffectation, déclassement et cession de la parcelle AY n°90

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel BEAUGER

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 6 : AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

- 2025-94 **Plan local d'urbanisme intercommunal : approbation de la révision allégée n° 2, dite «réduction de zones naturelles et agricoles sur les communes d'Avallon, d'Étaule et de Magny»**
Rapporteurs : le Président et le Bureau Terr&Am
Délibération : adoptée à la majorité des voix (59 voix pour, 1 voix contre)
- 2025-95 **Convention de groupement de commandes pour la maintenance des pylônes de la téléphonie mobile**
Rapporteur : Monsieur Franck MOINARD
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 7 : PÔLE « PETITE ENFANCE – ENFANCE-JEUNESSE »

- 2025-96 **État d'avancement du projet de création du Pôle « Petite Enfance-Jeunesse »**
Rapporteurs : Madame Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU et le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 8 : AFFAIRES FINANCIÈRES

- 2025-97 **Autorisation de paiement des heures complémentaires**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2025-98 **Décision modificative n°2025-4 du budget principal 2025**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2025-99 **Décision modificative n°2025-3 du budget autonome 2025 « gestion du service des déchets ménagers et assimilés »**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité
- 2025-100 **Décision modificative n°2025-2 du budget annexe 2025 « gestion du service Petite Enfance-Enfance- Jeunesse »**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 9 : RESSOURCES HUMAINES

- 2025-101 **Création d'un poste d'ingénieur polyvalent « projets – mobilité » de catégorie A, permanent et à temps plein (35/35°) à compter du 03 janvier 2026**
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité